

DEPARTEMENT
D'INDRE-ET-LOIRE

Arrondissement de Tours

COMMUNE D'AZAY-SUR-CHER

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2019/021

L'an deux mil dix-neuf,
le vingt-neuf avril à vingt heures trente minutes,
le Conseil municipal d'AZAY-SUR-CHER, légalement convoqué le 24
avril 2019, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la
présidence de M. Janick ALARY, Maire.

Nombre de Membres
en exercice : 23
Nombre de Membres
présents : 19

Présents :
Mmes Patricia HULAK, Christine SACRISTAIN, Béatrice BROSSET,
Claude ANDREAU, Aline VIOLANTE, Catherine LACOUX, Carol
PASQUET, Sandrine RICHARD, Mireille ROUSSEAU et

Ms Janick ALARY, Rodolphe GODIN, Bruno VINCENT, Claude
ABLITZER, Jean-Louis MAHIEU, Olivier MADELIN, Éric POUGETOUX,
Nicolas TIO, Marc MIOT et M. Thierry POUILLOUX.

formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de suffrages
Votes : 22
Abstentions : 0
Contre : 0
Pour : 22

Absent(es) excusé(es) avec remise de pouvoir :
Mme Katia BOIS donne pouvoir à Mme Béatrice BROSSET
Mme Muriel HERSANT FERREY donne pouvoir à M. Thierry POUILLOUX
M. Johnny GAUTRON donne pouvoir à M. Bruno VINCENT

Absent excusé sans remise de pouvoir :
Mme Lucie MAHUTEAU

Mme Carol PASQUET a été nommée secrétaire de séance.

Avis sur le PLU de Saint-Martin-Le-Beau (compétence CCBVC)

Le Conseil municipal est informé que la commune de St Martin le Beau a lancé une révision générale de son POS (plan d'occupation des sols) en PLU (plan local d'urbanisme) par délibération du 22 juin 2015 avec la mise en œuvre d'une ZAP (zone agricole protégée). Par délibération du 20 février 2016, la commune de St Martin le Beau a sollicité la CCBVC (communauté de communes de Bléré Val de Cher) pour reprendre et achever la procédure de modification, la CCBVC étant devenue compétente en matière de documents d'urbanisme depuis le 27 novembre 2015.

A ce titre, la CCBVC a délibéré le 28 mars 2019 pour tirer le bilan de la concertation et arrêter le projet de PLU.

